



# **Le capitalisme du XXI<sup>e</sup> siècle : crises et nouvelles gouvernances**

---

**Les notes du Creg, n° 6  
18 mai 2020**

**Bruno Lamotte, Faruk Ülgen,  
Guillaume Vallet**

Univ. Grenoble Alpes, Grenoble INP\*,  
CREG, 38000 Grenoble, France  
\* Institute of Engineering Univ. Grenoble Alpes  
[bruno.lamotte@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:bruno.lamotte@univ-grenoble-alpes.fr)  
[faruk.ulgen@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:faruk.ulgen@univ-grenoble-alpes.fr)  
[guillaume.vallet@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:guillaume.vallet@univ-grenoble-alpes.fr)

La récession de 2020 est inédite, par son ampleur et par sa nature. La crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, après quelques errements, suscite des décisions de protection des populations et de confinement. Par effet mécanique, ces décisions amènent la récession dans un monde où les conséquences dévastatrices de la précédente crise financière de 2007-2008 n'ont encore été contrebalancées par une reprise durable.

Le programme scientifique du CREG est interpellé par cet événement. Le CREG confronte les analyses de l'économie internationale et les problématiques de gouvernance dans une perspective d'économie politique. Deux axes fédérateurs sont en place : « organisation, innovations économiques et sociales » et « développement, émergence, financement ». Le premier rassemble des travaux autour des formes d'entreprise privée, coopérative ou publique et des travaux sur les institutions déterminant les modes de régulation sociale. Le deuxième rassemble les travaux autour des processus de l'émergence, les instabilités monétaires et financières, la gouvernance et les problèmes de soutenabilité.

Ce programme est résumé par la matrice suivante :

	MODES DE GOUVERNANCE ET EVALUATION
INTEGRATION INTERNATIONALE ET SOUTENABILITE	<b>A. Organisations, innovations économiques et sociales</b>
	Evolution des formes d'entreprises et d'action publique
	Institutions et régulation économique et sociale
	<b>B. Développement, émergence, financement</b>
	Instabilité financière et soutenabilité
	Emergence, gouvernance régionale et globale

Ces entrées sont autant de points d'interrogation au sujet de l'évolution de nos sociétés contemporaines dans les crises à répétition. La crise sanitaire mondiale actuelle percute la plupart des entrées du programme du CREG et implique une réflexion d'ensemble.

### Des questions nouvelles

Alors que les fragilités économiques de la crise de 2007-2008 continuent de hanter la stabilité politique et sociale partout dans le monde et poussent de nombreux pouvoirs politiques vers des solutions protectionnistes et conservatrices, la pandémie parcourt le monde en suivant les grandes lignes d'échanges commerciaux et humains. Elle soulève des questions économiques proches de celles que soulèvent les crises depuis les années 1970. Ces réflexions portent sur les conditions de stabilité et de croissance d'un capitalisme en évolution sur la vague libérale puis néo libérale.

Grand événement social mondial, cette pandémie marquera-t-elle le choix politique de placer l'économie en arrière-plan des préoccupations du moment, ou renforcera-t-elle la gestion de la planète sur le mode de « capitalisme du désastre » ? Selon l'orientation qui s'imposera, on peut assister à la fin des seuils de la régulation économique européenne assise sur le retrait de l'Etat et les approches néo libérales. Tout aussi bien on peut assister à la mise en action des discours fondés sur la protection des citoyens contre des dangers imprévisibles (pression psychologique fondée sur la peur de l'inconnu potentiellement menaçant), la restriction des dépenses publiques et des projets collectifs sous prétexte que les crises récentes ont généré des coûts supplémentaires.

Dans les années 1990 et 2000, l'Etat a conduit des politiques économiques d'austérité (politiques monétaires conservatrices, limitation des déficits budgétaires et des dettes publiques, libéralisation

des marchés financiers, etc.). Face à la récession de 2020, la Banque Centrale Européenne ouvre les vannes du crédit aux gouvernements qui portent les soutiens et les mesures d'urgence, la Commission européenne soutient des plans de dépense publique d'une ampleur inégalée, sans que cela puisse présager une modification réelle de la perception que les décideurs publics et les milieux économiques ont du fonctionnement de l'économie et des besoins de la société.

Si on ne voit pas comment les dettes nouvelles pourraient être effacées par une hypothétique inflation future, et les déséquilibres cumulés se résorber par une reprise soutenable de l'économie, on ne voit pas non plus comment elles pourraient être effacées par des impôts futurs en l'absence d'un accroissement des richesses suite à une croissance économique notable.

La crise donne du pouvoir, pour longtemps, aux institutions financières déjà en place, en particulier parce qu'elles deviennent de fait créancières de nombreux acteurs publics et privés en difficulté suite aux catastrophes économiques récurrentes. A l'évidence, les rapports de force économiques, sociaux et politiques à l'œuvre dans l'économie mondiale sont en pleine transformation. La direction de ces transformations n'est pas aisément prévisible. Ceci pose de nombreuses questions sur le devenir de la régulation macroéconomique dans l'après crise.

### **Une mise en perspective d'ensemble**

Le questionnement actuel sur le devenir de la régulation du système économique fait émerger la perspective de réunir les économistes du CREG et des réseaux auxquels ils appartiennent autour d'une réflexion commune. Les défis intellectuels à relever sont de grande ampleur et appellent un rassemblement dans un colloque ayant une perspective d'économie politique. Cette perspective implique que les analyses des phénomènes économiques incorporent une série de déterminants institutionnels, sociétaux et politiques qui ne peuvent pas être développés d'une façon indépendante des autres sciences sociales. L'interdisciplinarité est nécessaire pour penser la mutation économique et sociale qui semble s'ouvrir en 2020.

Les problématiques institutionnalistes de l'économie des organisations et de l'économie du développement sont percutées par les effets indésirables de la division internationale du travail actuelle. Le développement de capacités industrielles de proximité ressort comme une urgence pendant la pandémie, alors que rien ne semblait plus rationnel dans le capitalisme contemporain que de segmenter les capacités de conception et de production dans différents pays du monde, quitte à transporter les biens intermédiaires et les biens de consommation sur des distances considérables et à générer d'immenses flux d'information numérisée. Cela a induit une dépendance des économies nationales ou régionales vis-à-vis des structures de production transnationales contrôlées par des réseaux privés de technologie et de finance.

La pollution liée aux choix de production segmentés et au transport systématique à l'échelle de la planète est un aspect des questions à résoudre aujourd'hui. La Division du Travail est à la fois complexe et pleine d'externalités négatives. Depuis les trente dernières années, le monde industriel est dans une configuration transnationale qui peut produire le design (R&D) des costumes en Chine,

fabriquer les tissus au Bangladesh ou au Maroc et coudre les costumes en plein centre de Paris dans des ateliers où travaillent des immigrés clandestins. Dans différents secteurs industriels, il y a des centres de recherche très performants en Chine ou en Inde et le monde en développement ne s'arrête pas à être « l'atelier du monde ». La décomposition internationale des processus productifs qui semblait sans limite, doit être repensée pour des raisons sociales et environnementales.

Un élément central est que dans cette Division Internationale du Travail les décisions d'organiser, de développer ou d'arrêter les activités productives réelles sont prises en dernière instance par les détenteurs des fonds d'investissement en fonction d'un horizon de retour sur investissement souvent très réduit. La capacité des institutions publiques et privées des pays à contrôler les masses gigantesques de capitaux transnationaux détermine par conséquent les rôles que chaque économie ou groupe d'économies pourrait prétendre jouer sur l'échiquier planétaire.

### **Des enjeux de gouvernance**

Il est alors fondamental de repenser les formes de proximité et de solidarité entre les acteurs économiques et sociaux d'une part, et entre ces acteurs et les principales institutions du capitalisme, d'autre part, tout en tenant compte des nouveaux rapports de force à l'œuvre dans la mondialisation. La place et le statut international futur de la Chine et d'autres pays émergents posent question, de même celle des institutions internationales dont le pouvoir se renforce avec les crises (FMI par exemple).

Un rôle accru de l'Etat social est souvent espéré pour contrecarrer les effets de la récession mondiale. Les priorités de santé publique sont renforcées par la pandémie à l'échelle mondiale et peuvent appeler une nouvelle façon de penser les politiques de santé à un niveau supranational.

La pandémie fait aussi ressentir un besoin pressant de penser des solutions démocratiques sur des échelles territoriales allant de la vie locale à l'organisation mondiale selon les problématiques à résoudre. La gouvernance des affaires économiques et sociales est alors remise en question.

Les pratiques de responsabilité sociale des entreprises à l'égard de leurs parties prenantes et à l'égard d'objectifs de reprise de l'activité économique compatibles avec les exigences environnementales sont également questionnées. La notion de bien commun fait l'objet d'interrogations très fortes, comme la problématique de la participation des entreprises à la construction de ce bien commun. Les modalités alternatives d'organisation d'entreprises coopératives, solidaires et sociales sont à réinterroger dans la pandémie : quel nouvel accord social peut-il être issu de demandes fortes de soutien public aux entreprises mises en difficulté et de demandes fortes aux employeurs pour maintenir leurs emplois et trouver des modes d'organisation du travail à distance humainement tenables ? Les confinements partout dans le monde ont fait exploser l'utilisation des outils numériques, et les secteurs de l'informatique, de l'électronique et du numérique ressortent déjà comme des gagnants industriels de la récession.

Ces évolutions traduisent l'accélération de la transition de la société et des appareils productifs vers une organisation fondée sur des outils numériques et des réseaux d'intelligence artificielle. Une telle

évolution interpelle l'ensemble des réflexions sur l'organisation de la société et sur les rapports de force entre les différents groupes d'intérêts constitutifs de l'échiquier économique, politique et social.

### **Nouveaux modes de développement, nouvelles régulations ?**

L'après crise de 2020 sera-t-il la répétition de l'après crise de 2007-2008 ? Au soutien public aux entreprises et aux marchés financiers succèderait alors rapidement une reprise des activités spéculatives à fort rendement. Il est pourtant difficile d'imaginer une reprise économique génératrice d'emplois et de revenus soutenable sans un modèle de financement alternatif, générateur de bien-être pour les populations dans le monde.

La mobilisation des citoyens qui agissent au niveau local pour innover et mettre en œuvre le changement social peut amener à un autre processus, basé sur des projets citoyens. L'aspiration à une économie circulaire, solidaire et sociale le traduit. L'exemple du développement des monnaies locales l'illustre. Dans la région, on voit apparaître la Gonet (Lyon), le Cairn (Grenoble), la Gentiane (Annecy), le Léman (Genève). L'aspiration à la construction collective de projets alternatifs est réelle.

Les problématiques du développement sont interpellées par la récession dans plusieurs directions. Les pays les plus pauvres auront du mal à traverser la pandémie ; la récession et les problèmes alimentaires risquent de s'y accroître. Quelles formes de solidarité internationale à leur égard serait-on en droit d'imaginer dans les années à venir ?

Dans un monde en transitions numérique, écologique et énergétique, la pandémie amène à repenser les modes de développement basés sur l'exploitation non soutenable des ressources environnementales. Celle-ci a multiplié l'émergence de nouveaux risques mondiaux comme les contacts entre animaux sauvages et humains. Beaucoup d'initiatives visent à établir de nouveaux modèles de développement reconfigurant les relations entre l'humain et l'environnement (éco-féminisme, circuits courts, etc.), des modèles alternatifs de financement des projets de transition sociale à moyen et à long termes.

Les nouveaux modes de régulation macroéconomique et financière en germe qui s'imposeront dans les pays développés comme les pays émergents sont encore très incertains. Quelles missions pour les Banques centrales au-delà du soutien immédiat à l'activité économique et au système financier, quelles nouvelles articulations entre les politiques monétaires et budgétaires, quel avenir pour des constructions comme la Zone euro, l'Union européenne ou la Zone Franc ? Ce sont autant de questions qui se posent à nouveau à l'occasion de la crise sanitaire actuelle.

La réflexion sur des modes de développement rompant radicalement avec les lignes de force libérales des années 1990 et 2000 est à l'ordre du jour. Le CREG participera à cette construction intellectuelle.